

La Compagnie du TransGuinéen (CTG)
Niveau 2-3
Société Immobilière Suire, Camayenne - Dixinn
Conakry, Guinée

Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
Pour la fourniture de services de gestion des camps et autres installations de la CTG
E0017

Date : 1 septembre 2025

Destinataires : Fournisseurs intéressés

Objet : Invitation des fournisseurs locaux à soumettre une manifestation d'intérêt pour la fourniture de services de gestion des camps et autres installations de la CTG.

La Compagnie du Transguineen S.A. (CTG) invite les fournisseurs qualifiés et expérimentés à soumettre leur manifestation d'intérêt pour la fourniture de services complets de gestion des camps et autres installations situés au port de Morebaya ainsi que le long du chemin de fer de la Transguinéen. Cet appel vise à identifier des partenaires contractuels disposant de l'expertise, de la capacité opérationnelle et des ressources nécessaires pour assurer le service requis dans le respect des normes de qualité, de sécurité et de durabilité les plus exigeantes.

1. Aperçu de la CTG

La CTG est une coentreprise entre le gouvernement de la République de Guinée, SimFer Infraco LTD (SimFer) et le Winning Consortium Simandou Infrastructure PTE. LTD (WCS)

Elle est chargée d'exploiter, à l'issue de leur construction, deux infrastructures stratégiques du projet Simandou : le chemin de fer de la Transguinéen et le port de Morebaya.

La CTG a pour vocation de faciliter le développement, l'exploitation et la maintenance des infrastructures, notamment ferroviaire, portuaire et maritime nécessaire à l'exportation du minerai de fer des mines de SimFer et de WCS.

La coentreprise ambitionne de favoriser la prospérité des communautés locales tout au long de la chaîne de valeur en créant une société de services guinéenne de classe mondiale basée sur les éléments suivants:

- Une société gérée et exploitée par des Guinéens fournissant des services durables.
- Un opérateur logistique de référence répondant aux normes internationales.
- Une organisation transparente qui inspire la confiance et la collaboration des communautés.
- Une contribution au développement économique de la Guinée à travers la création d'emplois locaux et le soutien aux entreprises locales.

2. Contrats et portée des services

Les services requis dans le cadre de cet appel incluent mais ne se limitent pas à ceux énumérés ci-dessous:

- **Hébergement et entretien ménager** : nettoyage, blanchisserie, maintenance des chambres,

services de conciergerie.

- **Maintenance préventive et corrective** : travaux de réparations générales, entretien des installations, des routes internes, des terrains environnants, aménagement paysager, lutte antiparasitaire.
- **Gestion des déchets** : Collecte, tri, élimination des déchets dans le respect des normes environnementales et sanitaires en vigueur.
- **Loisirs et bien-être** : Gestion des installations récréatives et des programmes de bien-être du personnel.

Les services concernent plusieurs sites opérationnels et les prestataires sont invités à préciser les sites pour lesquels ils souhaitent manifester leurs intérêts :

- **Option 1** : Camps et autres installations portuaire (bureau, dortoirs, salle de sport etc.) au port de Morebaya
- **Option 2** : Camps et autres installations ferroviaires (bureau, dortoirs, etc.) au port de Morebaya
- **Option 3** : Bâtiment dédié au changement d'équipage à la gare de Nialinko

Les soumissionnaires peuvent sélectionner une ou plusieurs des options ci-dessus. Les figures ci-dessous indiquent les emplacements approximatifs des installations de la CTG notamment le port de Morebaya et la gare de Nialinko.



Figure 1 Emplacement du port de Morebaya et la gare de Nialinko



Figure 2 Emplacements des camps du port et du chemin de fer situés au port de Morebaya

3. Exigences pour les fournisseurs intéressés

Les prestataires intéressés doivent démontrer :

- Une expérience avérée dans la gestion de camps et autres installations portuaires et ferroviaires.
- Une capacité technique et logistique à opérer efficacement dans les régions sélectionnées.
- Le respect des normes en matière de santé, sécurité et environnement (HSE).
- Une stabilité financière et la capacité de soutenir les opérations de la CTG.
- La disponibilité de personnel qualifié (gestionnaires, techniciens, personnel d'entretien).
- Une expérience confirmée dans la fourniture de services requis aux standards internationaux.

4. Critères d'admissibilité

Les fournisseurs intéressés sont priés de fournir les renseignements suivants :

Conformité

- Déclaration claire de conformité à toutes les exigences mentionnées dans le présent appel.

Profil de l'entreprise

Un profil détaillé de l'entreprise, comprenant :

- La structure des propriétaires
- Le personnel clé et leurs coordonnées
- Historique et années d'expérience dans des projets similaires.

Références pertinentes

Preuve d'expérience pertinente sur des projets similaires, y compris :

- Une liste de clients précédents ou en cours, en lien avec des prestations comparables
- Durée et étendue du service fourni
- Coordonnées pour les références clients

Documents légaux et financiers

- Copie du Registre du Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM)
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF) de l'entreprise, y compris les autorisations fiscales et de sécurité sociale à jour
- Permis ou licence requis par la loi guinéenne
- États financiers audités des trois (03) derniers exercices (2022, 2023 et 2024)

Gamme de services

Description des services offerts, avec détail des domaines d'intervention, capacités opérationnelles et spécialités.

Conformité et certifications

Preuve de conformité aux règlements applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité, y compris :

- Certifications pertinentes (normes e.g. ISO)
- Licences et accréditations détenues

Capacités d'assistance technique

Description de l'expertise technique disponible, y compris la structure organisationnelle proposée de même que les ressources disponibles.

Contenu local et renforcement des capacités

Des renseignements sur la stratégie de contenu local de l'entreprise, y compris :

- Emploi de personnel local guinéen
- Initiatives de formation et de renforcement des capacités des employés
- Contribution au développement économique local

5. Modalités de soumission

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par voie électronique à supplierconnect@ctg.gn au plus tard le **22 septembre 2025 à 17h00 GMT**.

6. Évaluation et présélection

Toutes les soumissions seront examinées et évaluées en fonction des critères énumérés ci-dessus. Les fournisseurs présélectionnés seront invités à participer à un processus d'appel d'offres restreint, avec notification prévue au plus tard le **30 octobre 2025**.

7. Conflits d'intérêts

Le fournisseur doit déclarer dans sa proposition tout conflit d'intérêts existant ou potentiel qui pourrait survenir en relation avec le projet Simandou entre le fournisseur et la CTG, ou entre la CTG et tout sous-traitant (y compris les consultants) proposé par le fournisseur.

8. Confidentialité

Toutes les informations transmises dans le cadre de cet appel seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées que dans le but d'évaluer l'éligibilité des fournisseurs.

9. Coordonnées

Pour toute demande de renseignements ou d'informations supplémentaires, veuillez communiquer avec : supplierconnect@ctg.gn

10. Avertissements

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas un document d'appel d'offres. Sa publication ne représente aucun engagement de la part de la CTG à procéder à un appel d'offres ou à attribuer un quelconque marché. La CTG se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute manifestation d'intérêt ou d'annuler le processus à tout moment sans encourir aucune responsabilité.

Nous sommes impatients de recevoir votre manifestation d'intérêt et d'explorer les possibilités de collaboration.

Cordialement,

Le gérant

APPROVISIONNEMENT LOCAL CTG
La Compagnie du TransGuinéen (CTG)

Société Immobilière Suire
Étages 2-3, Camayenne-Dixinn
Conakry – Guinée
Courriel : supplierconnect@ctg.gn